

UFR : IM²AG et ENSIMAG

FORMATION :

Master 2 STS Mention Mathématiques et application ou Informatique parcours Cybersecurity

Nom du responsable de la formation (mention de master) :

François Dahmani ou Nadia Brauner

Nom du responsable de l'année de formation :

Vanessa Vitse, Jean-Guillaume Dumas, Jean-Louis Roch

INTITULE DES UE et le cas échéant des MATIERES			Nature et coefficient des épreuves de 1ère session													Coef UE **	ECTS			
			contrôle continu						épreuve terminale											
Préciser le semestre d'enseignement (S1 S2) ainsi que la nature des UE (disciplinaire obligatoire : UEOb, disciplinaires à choix sur liste : UEX, d'ouverture/transversales : UEouv/UET)			épreuves pratiques (1)		épreuves théoriques (2)						épreuve terminale (3)				substitution éventuelle si note (3) > note (2)					
Code de l'UE	Intitulé de l'UE / matière et semestre d'enseignement	Nature de l'UE	TP, projet	Coef (1) *	Ecrit	Coef	Oral	Coef	autres	Coef	Coef (2) *	Ecrit	Durée	OU autre à préciser	Coef (3) *	OUI nouveau coef (2)	OUI nouveau coef (3)	NON		
	Semestre 9																			
GBCY9U01	Software security secure programming and computer forensic	UEOb	x	0,3	x	0,2						x	3h		0,5				1	3
GBCY9U02	Security architectures : network, system, key managements, cybersecurity of industrial IT	UEOb	x	0,75								x	3h		1,25				2	6
GBCY9U03	Cryptographic engineering, protocols and security models, data privacy, coding and applications	UEOb	x	0,5	x	0,5						x	3h		1				2	6
GBCY9U04	Threat and risk analysis, IT security audit and norms	UEOb	x	0,3	x	0,2						x	3h		0,5				1	3
GBCY9U05	Hardware and embedded systems security	UEOb	x	0,5	x	0,5						x	3h		1				2	6
	1 UE au choix :																		2	6
GBCY9C01	Advanced Cryptology	UEX			x	1						x	3h		1				2	6
GBCY9C02	Advanced security	UEX	x	0,5	x	0,5						x	3h		1				2	6
GBCY9C03	Informatique legale et aspects juridiques	UEX			x	2												x	2	6
	Total ECTS/S9																			30***
	Semestre 10																			
GBCYXU01	Stage de recherche	UEOB												B	9				9	27
GBCYXC01	Anglais obligatoire (si niveau B2 non atteint)	UET							x	0,6	0,6			oral	0,4			x	1	3
GBCYXC02	Module d'ouverture (si niveau B2)	UET																	1	3
	Total ECTS/S10																			30

* la somme des coefficients 1, 2 et 3 doit être égale au coefficient de l'UE

** coef UE : égal au tiers du nombre des ECTS

*** Chaque étudiant effectue un choix d'UEX (éventuellement certaines hors de la spécialité) totalisant 30 ECTS dont au moins 18 ECTS dans la spécialité

A : Au moins une partie écrite ; B : Rapport de stage + soutenance publique

REGLEMENT D'EXAMEN ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017 - LMD

Année de formation : Master 2 STS Mention Mathématiques et application ou Informatique parcours Cybersecurity

Liste des enseignements à assiduité obligatoire (TP TD TER) et sanctions prévues en cas de non respect	Etudiants inscrits à l'UJF : En cas d'absence justifiée (ABJ) la note sera de 0/20. Une absence injustifiée (ABI)=défaillance. Tous les enseignements Etudiants inscrits à l'INP : se référer au règlement de l'INP
Stage obligatoire	
Durée,	4 à 6 mois
Période	Février à Août 2017
Modalité d'évaluation	Rapport de stage + soutenance publique
Stage facultatif	Le sujet du stage doit avoir un lien avec les études suivies, Le stage n'entre pas dans l'évaluation de la formation
Périodes d'examen	
Semestre 9 : 1ère session	Semaine du 23 janvier 2017
2ème session	Semaine du 19 juin 2017
Semestre 10 : 1ère session	Anglais semaine du 23 janvier 2017 Soutenances semaine du 4 septembre 2017
2ème session	Anglais semaine du 19 juin 2017 Pas de 2e session pour les soutenances
Périodes de réunion du jury de semestres	
Semestre 9 : 1ère session	Semaine du 3 avril 2017
2ème session	Semaine du 11 septembre 2017
Semestre 10 : 1ère session	Semaine du 11 septembre 2017
2ème session	Semaine du 11 septembre 2017
Modalités d'obtention des semestres	
Compensation semestrielle : Avec effet de seuil pour la compensation automatique (7/20) en master et dans quelques cas de licence : voir modalités approuvées par les conseils UJF)	Semestre 9 OUI Semestre 10 OUI
Modalités de renonciation par les étudiants à la compensation semestrielle (préciser le délai et le lieu de dépôt des demandes) :	Par écrit auprès du bureau de gestion de l'étudiant dans les 3 jours suivant la publication des résultats
Modalités de report de notes de 1ère session en 2ème session (ne concerne pas la Licence Sciences et Technologies : voir page commune à cette licence)	- Les UE ajournées d'un semestre ajourné, sont à repasser en session 2 au libre choix de l'étudiant
Liste des TP, stages...donnant lieu à conservation l'année suivante (et seuil de conservation) en cas de non obtention des UE	Néant
Formule de calcul de la note de semestre	Semestre 9 Moyenne pondérée des notes d'UE Semestre 10 Moyenne pondérée des notes d'UE
Règle d'obtention des semestres	Le semestre est acquis si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20 et si les notes d'UE sont supérieures ou égales à 7/20 ou par validation de chacune des UE qui composent le semestre.

REGLEMENT D'EXAMEN ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017 - LMD

Diplôme : Master Sciences Technologie Santé, Mention Mathématiques et application ou Informatique

Nom du responsable de la formation(mention de master) : François Dahmani ou Nadia Brauner

Périodes de réunion du jury de diplôme (y compris pour les diplômes intermédiaires) :	
1ère session :	
2ème session :	
Modalités d'obtention des diplômes : RAPPEL :	
<p>Diplôme intermédiaire de maîtrise : compensation totale sur les 2 premiers semestres de master. Cette compensation ne se met en œuvre que si le candidat a obtenu une note supérieure ou égale à 7/20 dans chacune des UE.</p>	
<p>Diplôme de master : la note de master est la moyenne pondérée des notes des semestres 7, 8, 9 et 10. Chacun des semestres 9 et 10 doit être acquis séparément.</p>	
<p>Le semestre 4 ne peut être validé que si l'étudiant a fait la preuve dans son parcours de son aptitude à maîtriser au moins une langue étrangère (pour les étudiants étrangers non francophones, cette langue pourra être le français).</p>	
<p>A compter de l'année universitaire 2008-09, le niveau de qualification B2 du Conseil de l'Europe dans les trois champs de compétences définis par ALTE (Association of Language Testers in Europe) sera exigé. Champ de compétences : 1) être capable de faire un exposé clair sur un sujet connu et de répondre à des questions factuelles ; 2) être capable de parcourir un texte pour retrouver l'information pertinente et d'en saisir l'essentiel; 3) être capable de prendre des notes simples et d'en faire un usage raisonnable pour écrire une dissertation ou faire une révision.</p>	
Modalités de délivrance des diplômes intermédiaires de Maîtrise : délivrance systématique	
